



SYNTRAP-BENIN

Syndicat National des Travailleurs de l'Audiovisuel Public du Bénin

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC DU BÉNIN.

Le Syndicat des Travailleurs de l'Audiovisuel Public du Bénin a constaté avec beaucoup de regret, l'évocation, il y a quelques jours, par un collègue de l'ORTB sur les réseaux sociaux, d'un fait présenté comme un harcèlement sexuel au sein de l'Office. Le Syndicat voudrait préciser qu'il n'en est rien et que nous étions plutôt en face d'une situation malencontreuse entre un collègue et la mère de son enfant. Un fait privé donc, et qui a été d'ailleurs connu du tribunal de Calavi.

Par ce communiqué, le Syntrap Bénin attire l'attention de tous, que les réseaux sociaux ne sauraient être des canaux ni pour exposer la vie privée des personnes ni pour servir à des fins de règlement de compte personnel.

Nous informons le public que l'ORTB s'est doté depuis quelques années des mécanismes et voies de recours pour n'importe quelle situation. En dehors du syndicat, il y a la Cellule d'Ecoute et d'accompagnement pour connaître des sujets de diverses natures à l'interne. Elle a déjà fait ses preuves dans plusieurs situations.

En conséquence, il n'est pas besoin d'étaler à la face du monde des situations de tout genre au point de mettre à mal la cohésion au sein de notre office.

Le syndicat se met donc à l'avant-garde de la défense de l'image de l'entreprise et des syndiqués ainsi que leur droit. Il encourage la lutte contre toutes mauvaises pratiques, tout en tenant compte des voies de recours et de médiation à l'interne, au guide de bon usage du numérique de l'office et des lois de la République.

Cotonou le 05/10/2022



Armel DOSSOU KAGO